



31012012

ASSISTANT RÉALISATEUR

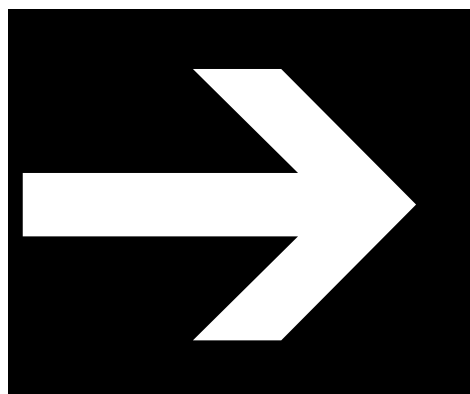
**ASSISTANT DE PRODUCTION
CINÉMA ET TÉLÉVISION**

(Formation reconnue par la CNC)

FORMATIONS FONGECIF

2012-2013

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



SOMMAIRE GÉNÉRAL

**PRÉPARATION AUX CERTIFICATS
ASSISTANT RÉALISATEUR
ASSISTANT DE PRODUCTION CINÉMA ET TÉLÉVISION**

une voie d'accès durable au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie	Page 3
le cefpf, 19 ans d'activité de formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel l'assistant réalisateur / l'assistant de production	Page 4
qui peut s'inscrire à la formation ?	Page 5
la préparation au certificat d'assistant réalisateur	Page 6
la préparation au certificat d'assistant de production	Page 7
quels sont les objectifs pédagogiques de la formation ? une méthode pédagogique qui privilégie l'accès aux réseaux professionnels	Pages 7 et 8
le cefpf vous accompagne dans vos démarches administratives critères d'accès au congé individuel de formation fongécif	Page 10
programme des formations	Page 12
assistant réalisateur : programme détaillé	Page 13
assistant de production cinéma et télévision : programme détaillé	Page 15
liste des formateurs	Page 17
conditions générales de vente	Page 18

UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel doit relever aujourd'hui d'un choix stratégique s'appuyant sur une véritable perspective de reconversion professionnelle.

Le niveau de la production reste élevé et continue d'augmenter en ce qui concerne le cinéma français. Côté télévision, le secteur a notamment enregistré une progression spectaculaire des heures de programmes des chaînes thématiques. Enfin, la croissance d'internet s'ajoute à celle du DVD comme moyen de diffusion alternatif des œuvres audiovisuelles.

Cependant, **cette croissance de l'industrie du cinéma et audiovisuelle, qui se confirme d'année en année, ne doit pas masquer les incertitudes sur le marché de l'emploi**, manifestées par les inquiétudes des intermittents du spectacle.

Cela confirme la nécessité de pérenniser les nouveaux arrivants sur le marché grâce à des formations qualifiantes. Si les besoins en compétences des entreprises sont bien réels, tout comme la volonté de nombreuses personnes de s'insérer dans le secteur, **la mise en place de dispositifs de formation adaptés est une exigence et une meilleure garantie pour les candidats de bénéficier d'une insertion durable.**

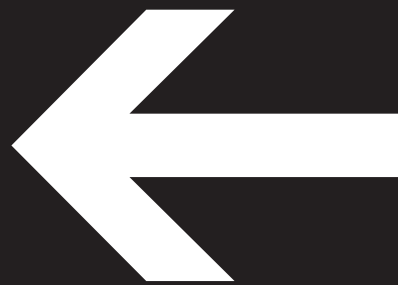
Dans ce contexte, les programmes FONGECIF proposés par le CEFPP permettent de posséder les clés d'une reconversion réussie grâce à l'acquisition des compétences et des connaissances nécessaires à une insertion professionnelle durable dans les secteurs de l'audiovisuel. **Les parcours proposés par le CEFPP comportent des modules qui permettent de s'orienter vers des emplois précis, assistant réalisateur et assistant de production.** Ils visent une certification officielle, destinée à favoriser une véritable reconnaissance professionnelle sur le marché de l'emploi.

Deux formations certifiées par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) et par la CNC (Commission Nationale de la Certification Professionnelle) pour la formation Assistant de production

Le CEFPP a reçu de la FFP, Fédération de la Formation Professionnelle, l'habilitation à délivrer des certificats pour les métiers d'Assistant de production et d'Assistant réalisateur. Les stagiaires en bénéficient lorsqu'ils réussissent leurs examens, ce qui représente une aide supplémentaire lors de leurs recherches d'emploi ultérieures.

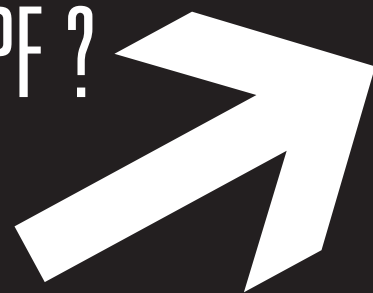
Aujourd'hui, les stagiaires du CEFPP font l'objet de contrôles continus de leurs connaissances en cours de stage et d'un **examen en fin de formation**, constitué d'une épreuve orale devant un jury indépendant de professionnels du cinéma et de la télévision. Cette validation des connaissances, par un jury de professionnels, a pour but de faciliter l'accès à l'emploi des stagiaires. En cas de succès à l'examen oral, les candidats se voient remettre le **certificat professionnel** constituant une reconnaissance par la FFP des compétences et connaissances acquises.

Le certificat d'Assistant de production (cinéma et audiovisuel) bénéficie également de l'homologation de la CNC, Commission dépendant de l'Éducation Nationale, habilitant les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat.



RECONVERSION

LE CEFPP ?



L'ASSISTANT DE PRODUCTION ET RÉALISATION ?

LE CEFPP, 19 ANS D'ACTIVITÉ DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Les formations d'Assistant de production et d'Assistant réalisateur offrent une clé d'entrée durable et crédible dans le secteur audiovisuel : ce sont les métiers les plus couramment exercés pour quiconque cherche à se familiariser avec le fonctionnement du secteur, acquérir les compétences de base nécessaires à la production et à la réalisation de films, et amorcer une insertion réussie dans le domaine du cinéma ou de la télévision.

Association créée à l'initiative d'un syndicat de producteurs de films indépendants, l'Association Française des Producteurs de Films (AFPF), le CEFPP est le premier organisme de formation professionnelle français spécialisé dans la production de films. Il organise depuis 1992 des stages destinés aux professionnels soutenus par le Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle (AFDAS).

Plus de 4000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations. Depuis 1996, le CEFPP a bénéficié de la participation des Plans Media de l'Union Européenne et reçoit le soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Les stages sont animés par plus de 400 professionnels en activité et sont organisés de façon à permettre l'alternance entre la transmission des connaissances théoriques et la validation des acquis par des cas pratiques.

Pour les salariés issus d'autres secteurs d'activité que le spectacle, le CEFPP propose également depuis 1995 des formations de reconversion aux métiers de la production cinématographique et audiovisuelle. C'est cette expérience que le CEFPP met aujourd'hui à la disposition des stagiaires.

L'ASSISTANT RÉALISATEUR AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DU TOURNAGE

Chargé de la préparation du tournage et du respect du plan de travail, l'assistant réalisateur doit impérativement avoir une connaissance précise du déroulement et des problématiques d'un tournage, de l'environnement artistique et technique du plateau, de la mission des différents chefs de poste.

La formation offre à chacun de comprendre la réalité de l'organisation d'un tournage jusque dans ses aspects logistiques. Une partie aborde le travail du régisseur général. Il arrive en effet que certaines tâches soient partagées entre ces deux fonctions, comme les repérages, la location du matériel technique ou les autorisations de tournage. En effet, à l'issue de la formation, certains élèves assistants réalisateurs trouvent des stages ayant une partie de régie.

Les élèves apprennent les éléments propres au langage cinématographique, les fonctions du réalisateur et de ses assistants, dans le cadre d'une simulation professionnelle, conçue au plus près des conditions d'exécution concrètes de la fonction.

À cette dimension pratique viennent s'ajouter des modules consacrés à l'environnement du secteur dans lequel évolue l'assistant, et une semaine consacrée à la communication (affirmation de soi lors des entretiens, prise de parole en public, expression orale...).

L'ASSISTANT DE PRODUCTION À LA FRONTIÈRE DE L'ÉCONOMIQUE ET DE L'ARTISTIQUE

Le rôle de l'assistant de production est multiple : il a pour caractéristique d'être sans cesse à la frontière entre l'économique (connaissance du devis, des circuits financiers, des plans de financement, des conditions d'exercice effectif de la production, de la gestion courante de la société) et l'artistique (lecture et analyse des scénarios, compréhension des besoins et impératifs artistiques, contribution éventuelle au casting,...).

Les différentes parties du programme de formation proposé ici répondent à cette double dimension, tant en ce qui concerne la production cinématographique que télévisuelle : gestion courante, suivi de la production de films et de programmes, participation aux choix artistiques de la société.

Un programme de deux semaines est consacré à la communication (affirmation de soi lors des entretiens, prise de parole en public, expression orale...) et à l'utilisation efficace du multimédia.

DES PARCOURS DE FORMATION VALIDÉS PAR DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Le CEFPP a mis en place, pour certaines de ses formations, une procédure de validation des connaissances et des compétences acquises par les stagiaires durant leur stage au CEFPP, effectuée par des professionnels de l'audiovisuel. Les formations aux métiers d'assistant de production et d'assistant réalisateur figurent parmi les stages concernés.

Les stagiaires participant à ces formations font l'objet de contrôles continus de leurs connaissances en cours de stage et, à la fin de celui-ci, d'un examen consistant en une épreuve orale devant un jury de professionnels du cinéma ou de la télévision.

Cette validation des connaissances acquises dans le cadre des formations, par un jury de professionnels, a pour but de faciliter l'accès à l'emploi des stagiaires. En cas de succès à l'examen oral, les candidats se voient remettre un certificat professionnel constituant une reconnaissance par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP), des compétences et connaissances acquises durant le stage de formation à la fonction d'assistant de production ou d'assistant réalisateur.

POUR QUI ?



PUBLIC CONCERNÉ

Assistant de production :

Toute personne désirant se reconvertir dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel pour intégrer une société de production en tant qu'assistant de production.

Assistant réalisateur :

Toute personne désirant se reconvertir dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel pour collaborer à la création d'un film (fiction cinéma ou TV) en tant qu'assistant réalisateur.

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur reconversion est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

Les pré-requis associés à ces formations sont ceux spécifiés dans la nomenclature des niveaux de formation reprise par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle. Ils correspondent au niveau minimal exigé à l'entrée en formation :

Assistant réalisateur :

Public de niveau IV. Appliqués au secteur du cinéma et de l'audiovisuel, les pré-requis minimum pour suivre cette formation dans de bonnes conditions sont :

- **un niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au baccalauréat professionnel ou technologique,**
- **ou une expérience professionnelle d'au moins 3 ans,** évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

Assistant de production :

Public de niveau III. Appliqués au secteur du cinéma et de l'audiovisuel, les pré-requis minimum pour suivre cette formation dans de bonnes conditions sont :

- **un niveau au moins équivalent au Brevet de Technicien supérieur (BTS), au diplôme universitaire de technologie (DUT), au diplôme d'étude universitaire général**
- **ou une expérience professionnelle d'au moins 3 ans,** évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ces pré-requis et de la présentation d'un dossier de pré-sélection (questionnaire de présélection, CV). A l'occasion de cet entretien sont évalués les points suivants:

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel
- la motivation et la cohérence du projet professionnel
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation...).

COMMENT ?



LA PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT RÉALISATEUR

Les stagiaires Assistant réalisateurs sont au maximum 15 par session, ce qui renforce la cohésion du groupe, l'efficacité des enseignements et la proximité avec les formateurs, avantages indispensables lors des tournages.

Le matériel a été rénové et enrichi fin 2007, incluant notamment le passage au format HD.

Le parcours pédagogique de la formation Assistant réalisateur peut être décomposé en quatre parties :

1/ La première partie d'une durée de 4 semaines prépare le stagiaire à appréhender efficacement le milieu cinématographique et plus précisément l'aide à évoluer au sein d'une équipe de tournage.

La première semaine consiste à maîtriser les nouvelles technologies. A l'issue de cette formation, les stagiaires disposent d'un éventail de connaissances pour optimiser l'outil web et les supports off-line, utiles lors de la préparation d'un tournage.

La deuxième semaine a pour but de maîtriser les enjeux de l'expression orale pour s'adapter au mode de communication de son interlocuteur, savoir dialoguer efficacement sur un tournage et contrôler son stress en toute situation.

La troisième semaine d'enseignement est consacrée à la présentation du secteur. Elle permet de rappeler les bases de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel. Cette présentation explique aussi les termes spécifiques de la narration cinématographique, langage commun à toute l'équipe de tournage.

La quatrième semaine présente les champs de compétence et de responsabilité des différents métiers du cinéma ; l'assistant réalisateur doit connaître parfaitement la répartition des tâches sur un tournage.

2/ Durant une seconde partie de quatre semaines, les stagiaires assimilent les connaissances et compétences de base spécifiques à la régie, domaine qui a de nombreuses connexions avec l'assistantat de réalisation, et par lequel un futur assistant réalisateur peut souvent faire son entrée dans le métier. Cet enseignement détaille la façon de choisir des lieux de tournage, de négocier des autorisations, des assurances ou encore de veiller à ce que les conditions d'hygiène et de sécurité soient respectées... **Une période de mise en place réelle de logistique de tournage** offre la possibilité aux candidats d'appliquer directement les connaissances théoriques.

3/ Pendant la troisième partie de 7 semaines, les stagiaires abordent plus concrètement le rôle de l'Assistant réalisateur (particulièrement le 2ème assistant).

Lors de la préparation d'un film :

- . dépouillement d'un scénario
- . établissement du plan de travail
- . rédaction des feuilles de service
- . repérage et choix des lieux de tournage
- . autorisations de tournage
- . location du matériel de tournage

Lors du tournage :

- . les relations de l'assistant de réalisation avec le réalisateur et ses principaux collaborateurs (régisseur général, directeur de production)
- . l'organisation des plans au cours d'une journée de tournage
- . la vérification des listes de costumes, décors et accessoires
- . l'organisation des répétitions avec les comédiens
- . la mise à jour du plan de travail et des feuilles de service

Une simulation professionnelle de tournage effectuée au CEFPPF, directement encadrée par les formateurs, garantit un apprentissage effectif, attentif et complet.

Cette simulation a lieu dans des conditions de tournage réelles et permet, par la réalisation d'un film à partir d'un scénario adapté, de poser efficacement l'ensemble des problèmes que peut rencontrer l'assistant dans l'exercice de son métier.

Une semaine est consacrée à l'accompagnement à la recherche d'emploi et au passage des examens de validation des connaissances et compétences acquises.

4/ La quatrième partie comprend un stage en entreprise de 8 semaines, qui est aussi pris en compte pour l'obtention du certificat. Ce stage peut avoir lieu soit directement sur un tournage, soit dans une entreprise de production dans le cadre de la préparation d'un film et du développement de projets.

Les principaux enseignements de cette formation sont destinés à conduire à une reconnaissance officielle, sous la forme d'un Certificat d'Assistant Réalisateur

LA PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires auront acquis les connaissances et compétences leur permettant d'assurer les différentes fonctions d'un assistant de production :

La gestion d'une société de production, grâce à l'apprentissage :

- de l'environnement économique et juridique des secteurs du cinéma et de la télévision
- des modalités de financement d'une production cinématographique ou audiovisuelle
- des contrats de production de programmes audiovisuels
- des bases de la gestion comptable d'une société de production
- de la gestion des formulaires de demande de subvention (CNC, Media...)

Le suivi de la production d'un programme audiovisuel, grâce à l'étude :

- des techniques de production et de post-production des programmes audiovisuels
- des différentes étapes de la production et de la vente d'un long-métrage ou d'un programme télévisuel
- des différents métiers du cinéma et de l'audiovisuel

La participation aux choix artistiques d'une société de production, rendue possible grâce à l'apprentissage préalable :

- de la rédaction des contrats d'auteur et d'acteurs
- des techniques d'analyse d'un scénario et de rédaction des fiches de lecture

A un moment décisif de leur parcours professionnel, les stagiaires doivent envisager leur reconversion comme une démarche stratégique. **Un programme de deux semaines consacré au développement personnel et à l'utilisation efficace du multimédia renforce leurs chances d'insertion dans le secteur.**

Le stage en entreprise de 8 semaines, est pris en compte pour l'obtention du certificat.

Les principaux enseignements de cette formation sont destinés à conduire à une reconnaissance officielle, sous la forme d'un Certificat d'Assistant de Production.

PAR QUELS MOYENS ?



**UNE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE QUI PRIVILÉGIE
L'ACCÈS AUX RÉSEAUX PROFESSIONNELS**

Des formateurs spécialisés pour une pédagogie à caractère professionnel

Plus de 400 formateurs reconnus du secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

Une liste non exhaustive des intervenants est consultable à la fin de ce présent document.

Des responsables pédagogiques encadrant la formation

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. **Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives.** Pour les parcours FONGECIF, le responsable pédagogique est Jean-Pierre BARNAUD, actuel Directeur du CEFPPF, ancien consultant à la CEGOS dans le domaine du management et des ressources humaines, puis secrétaire général de l'Association Française des Producteurs de Films.

Des formateurs-référents pour assurer la continuité pédagogique et favoriser l'insertion professionnelle

Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur-référent. Ce dernier est **l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.** Il aide le responsable pédagogique à mettre en oeuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur-référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels ou des travaux en sous-groupes.

Les formateurs-référents des parcours FONGECIF sont:

- Pour le certificat "Assistant réalisateur" : **Gilles SIONNET, premier assistant réalisateur** ("La petite Jérusalem de Karin Albou", "Ce jour là" de Raoul Ruiz)
- Pour le certificat "Assistant de production" : **Marie-Rose VENUTI, productrice exécutive et directrice de production** (films de Gérard MORDILLAT, René MANZOR, Manuel de OLIVEIRA, Aline ISSERMAN) et Jean-Pierre BARNAUD, directeur du CEFPPF

Un accompagnement pour l'emploi

Afin de garantir le suivi individualisé des stagiaires et d'évaluer leur progression au cours de la formation, le CEFPPF a instauré une procédure d'accompagnement à l'emploi qui, pour certaines formations, vient en complément de la procédure de validation décrite précédemment.

- **des entretiens ponctuels peuvent être sollicités par le stagiaire pendant toute la durée de sa formation**, lui permettant d'évaluer ses acquis et de préciser ses objectifs professionnels.

- **des validations intermédiaires, en cours de stage, permettent de faire le point sur les connaissances et compétences acquises**, de combler les éventuelles lacunes et de répondre aux questions complémentaires des stagiaires sur les enseignements dispensés. Ces validations prennent la forme d'un test suivi d'un debriefing. Elles permettent notamment de préparer avec efficacité le stage en entreprise. Les stagiaires éprouvant des difficultés sont reçus individuellement par le responsable pédagogique ou le formateur-référent, qui les conseille sur les solutions ou orientations à prendre pour remédier aux problèmes rencontrés.

- **la validation finale, à l'issue de la formation, sous la forme d'un examen devant un jury composé de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, permet de mesurer les progrès réalisés** entre le début et la fin de l'action, d'évaluer le caractère opérationnel "sur le terrain" des compétences acquises, de donner aux stagiaires une orientation précise quant à leur possibilité d'évolution professionnelle.

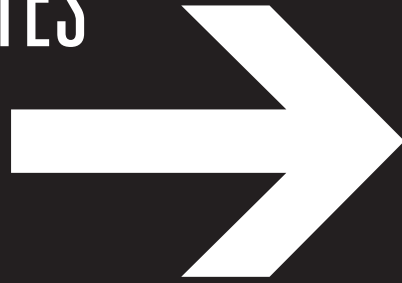
- **des modules d'accompagnement spécifiques font partie intégrante du programme** : deux semaines consacrées à la communication (affirmation de soi lors des entretiens, prise de parole en public, expression orale,...) ainsi qu'un module final de préparation à l'insertion professionnelle permettent de prévoir pour chaque participant la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action adaptés, de manière à obtenir les meilleures chances de succès.

Après la formation, le CEFPPF continue à favoriser la démarche des stagiaires grâce à la mise en place d'une cellule de suivi active six mois durant après le stage.

Une réunion post-stage (à trois mois) permet de faire le point de manière individuelle et collective, et de favoriser l'orientation des stagiaires en vue d'une concrétisation de leur recherche d'emploi, dans le cas où celle-ci n'aurait pas encore aboutie : mise à disposition de nouveaux contacts professionnels, analyse des démarches effectuées, soutien et conseils professionnels. A six mois, un bilan à froid permet de mesurer les efforts accomplis.

L'enquête menée auprès des anciens stagiaires FONGECIF du CEFPPF a montré que 97% avaient trouvé un emploi à l'issue du stage, dont 81% dans le secteur cinématographique et audiovisuel ou voisin, et 16% dans un autre secteur. Il est indispensable de tenir compte du fait que le secteur d'activité du cinéma et de l'audiovisuel est caractérisé par l'intermittence (62% des anciens stagiaires).

MODALITÉS



?

Vous relevez d'un autre
organisme paritaire
(AGECIF, MEDIAFOR, FAF.TT,
UNIFORMATION...)
Contactez-nous !

CRITÈRES D'ACCÈS AU CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION FONGECIF

Fongecif CDD

- Pouvoir justifier, au cours des 5 dernières années, de 24 mois d'activité professionnelle, consécutifs ou non, en qualité de salarié relevant du droit privé, quelle qu'ait été la nature des contrats successifs, dont 4 mois d'activité sous contrat CDD, consécutifs ou non, au cours des 12 derniers mois,

OU

- 6 mois (consécutifs ou non) sous CDD au cours des 22 mois précédant la fin de votre dernier contrat de travail.

DANS TOUS LES CAS :

Le dernier contrat CDD doit impérativement relever du Fongécif, et le stagiaire doit débiter sa formation au plus tard 12 mois après la fin du dernier CDD.

Fongecif CDI

- Être salarié en activité rémunérée,
- Justifier d'une ancienneté d'au moins 24 mois, consécutifs ou non, dont 12 mois dans l'entreprise dans laquelle travaille le salarié
- Ne pas être en "délai de franchise" (délai légal d'attente avant de reprendre un nouveau CIF).

LES MODALITÉS D'APPLICATION DU CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION FONGECIF

Fongecif CDD

En cas d'acceptation du dossier par la commission paritaire:

- le Fongécif prend en charge la majeure partie du coût de la formation. Le solde, communiqué par le Fongécif, reste à la charge du stagiaire, il est déterminé en fonction des ressources du candidat :

- la rémunération versée par le Fongécif au stagiaire pendant toute la durée de la formation équivaut à un montant compris entre 80% et 100% du salaire moyen perçu au cours des 4 derniers mois du CDI,

- le stagiaire perçoit sa rémunération aussi bien pendant sa période de formation au CEFPPF que pendant sa période de stage en entreprise,

- la protection sociale en matière de sécurité sociale, d'assurance chômage et de retraite complémentaire pendant toute la durée de la formation est assurée par le Fongécif,

- à l'issue de la formation, si le stagiaire n'exerce pas d'activité salariée, il retrouve le statut de demandeur d'emploi avec des droits assedic calculés sur la base des rémunérations versées par le Fongécif pendant le CIF.

Fongecif CDI

- Faire une demande d'autorisation d'absence auprès de l'employeur, 4 mois au plus tard avant le début du stage. L'employeur dispose en principe d'un délai d'un mois pour communiquer sa décision. Cependant il peut la suspendre pendant une période qui ne doit pas excéder neuf mois.

- Se procurer auprès du FONGECIF auquel on est affilié, un dossier de demande de prise en charge qui devra lui être

retourné au plus tard 3 mois avant le début de la formation. Ce dossier se compose de 3 parties : une partie à remplir par le salarié, une autre par l'employeur, une par le CEFPPF.

Le contenu du programme, les dates de la formation et le devis doivent être impérativement joints au dossier présenté au FONGECIF.

Pour donner son accord, le FONGECIF considère :

- l'expérience professionnelle du salarié et la cohérence de son projet,
- sa motivation personnelle,
- les pré-requis dont il dispose pour suivre la formation choisie (voir page 5),
- les efforts personnels déjà accomplis.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UN CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION FONGECIF ?

Le candidat stagiaire doit se procurer, auprès du Fongécif auquel il est affilié, un dossier de demande de prise en charge qui devra être obligatoirement retourné au Fongécif au plus tard 60 jours avant le début de la formation pour un Fongécif CDD et 90 jours avant le début de la formation pour un Fongécif CDI (ces règles pouvant varier pour le Fongécif en région),

Le candidat stagiaire doit également prendre rendez-vous avec un conseiller pédagogique du CEFPPF pour que celui-ci puisse étudier sa motivation et ses besoins en terme de formation,

Le dossier de demande de prise en charge doit être complété par le stagiaire et par l'organisme de formation, avant d'être remis au Fongécif,

Le contenu du programme, les dates de la formation et le devis doivent être impérativement joints au dossier présenté au Fongécif.

Toute personne souhaitant suivre un stage de formation du CEFPPF doit au préalable rencontrer le responsable de l'orientation, de la sélection et du suivi des stagiaires avec lequel elle précisera ses objectifs de reconversion. Pour cela, contacter nous au **01 40 30 22 35**.

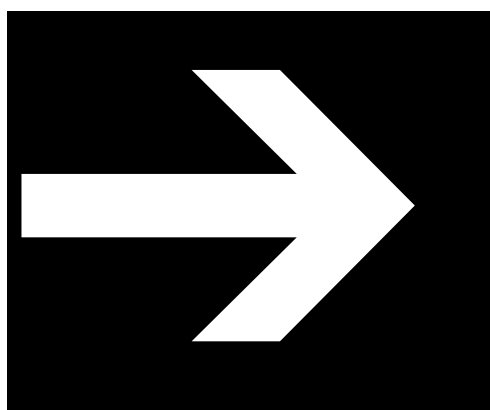
Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de la prise en charge par le fonds de formation.

Toute annulation doit être signalée au fonds de formation et au CEFPPF par téléphone. Elle doit être confirmée par lettre recommandée avec AR dans les délais les plus brefs.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au FONGECIF selon les règles prévues par ce dernier. Si le report est accepté, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles.

Le règlement de la part restant à la charge du stagiaire s'effectuera par chèque ou virement bancaire avant l'entrée en stage.



SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Assistant réalisateur

Page 13

23 semaines (805 heures) dont 8 semaines (280 heures) en entreprise

Du 30 juillet 2012 au 4 janvier 2013

Coût : 15 000 euros ht – 17 940 euros ttc

Cette formation est certifiée par la FFP (Fédération de la Formation Professionnelle) et est en cours d'homologation auprès de la CNCP, Commission Nationale de la Certification Professionnelle.

Elle comprend 8 semaines de stage conventionné sur un tournage.

Assistant de production cinéma et télévision

Page 15

26 semaines (910 heures) dont 8 semaines (280 heures) en entreprise

Du 23 janvier 2012 au 19 octobre 2012

Du 27 août 2012 au 8 mars 2013

Du 14 janvier 2013 au 12 juillet 2013

Coût global : 15 000 euros ht – 17 940 euros ttc

Cette formation est certifiée par la FFP (Fédération de la Formation Professionnelle) et est homologuée par la CNCP, Commission Nationale de la Certification Professionnelle (arrêté ministériel publié au JO du 27/08/08).

Elle comprend 8 semaines de stage conventionné en entreprise.

DURÉE HEBDOMADAIRE DES FORMATIONS : 35 heures

HORAIRES HEBDOMADAIRES : 9h30-13h30 et 14h30-17h30

LIEU DE FORMATION : Paris 20ème

RENSEIGNEMENTS : 01 40 30 22 35

« Assistant réalisateur »

23 semaines (805 heures) dont 8 semaines (280 heures) en entreprise

Du 30 juillet 2012 au 4 janvier 2013

Coût : 15 000 euros ht – 17 940 euros ttc

Cette formation est certifiée par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) et est en cours d'homologation auprès de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP).

Elle comprend 8 semaines de stage conventionné, de préférence sur un tournage.

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE REALISATEUR

LA PREPARATION DU TRAVAIL EN EQUIPE 2 SEMAINES

SEMAINE 1 : Réussir son insertion dans une équipe

- 1e journée : cohésion du groupe et définition des attentes
présentation du contenu pédagogique avec le formateur référent régisseur général
réflexion sur la stratégie professionnelle de chacun sur la base des cv, lettres, objectifs individuels
- 2e journée : contrôler son stress et son émotivité lors de la prise de parole
- 3e journée : savoir argumenter et convaincre
- 4e journée : savoir surmonter les conflits et les obstacles
- 5e journée : la place du régisseur dans l'équipe et ses rapports avec les intervenants extérieurs
description du métier du régisseur et de ses adjoints et stagiaires
Ses principaux domaines d'activité, ses relations avec les autres membres du tournage, ses missions

SEMAINE 2 : Mise à niveau informatique et présentation du secteur

- 1e journée : mise à niveau sur Word et Excel et autres logiciels utilisés en régie et particulièrement sur MAC
- 2e journée : mise à niveau sur Word et Excel et autres logiciels utilisés en régie et particulièrement sur MAC
- 3e journée : les champs de compétence et de responsabilité des différents métiers
- 4e journée : le rôle du producteur dans le suivi et le financement d'un film ou d'un programme
- 5e journée : le rôle du régisseur, la réunion et l'organisation des moyens matériels et logistiques, nécessaires au tournage d'un film
simulation pratique d'implantation d'un tournage en extérieur pour évaluation des enjeux

L'APPROCHE LOGISTIQUE DU TOURNAGE 6 SEMAINES

SEMAINE 1 : Les autorisations de tournage et l'accessibilité technique, logistique et administrative aux sites

- 1e journée : les autorisations de tournage, Paris et banlieue
- 2e journée : les cas particuliers (1) : gares, aéroports, mer, Palais de Justice, prisons, hôpitaux, châteaux, mairies, armée
- 3e journée : les cas particuliers (2) : lieux (d'enseignement, de culte, routes, autoroutes) ; film d'époque, cascades, SFX, moyens techniques particuliers (prise de vues aérienne, sous-marine, voitures travelling, grues...)

- 4e journée : Approfondissement des notions sur le rôle du régisseur : l'évaluation des coûts et du budget prévisionnel pour la préparation et le tournage; la sécurité
- 5e journée : le rôle de la Mission Cinéma de la ville de Paris

SEMAINE 2 : La prise en compte des impératifs de production, la dimension juridique attachée au métier de régisseur

- 1e journée : le rôle des commissions régionales, les modalités de tournage en province, les transports, hébergements, les tournages à l'étranger
- 2e journée : la gestion des décors et des contrats
les implications juridiques, les droits à l'image et les contrats de location
- 3e journée : la distribution du scénario de court-métrage en vue des repérages, les fournisseurs : le matériel de tournage
visite chez un fournisseur
- 4e journée : le rôle du directeur de production (1), conventions collectives, devis régie, relations avec le régisseur
- 5e journée : le rôle du directeur de production (2), les relations avec le producteur, les comédiens et les techniciens

SEMAINE 3 : Mise en pratique et simulation 1

De la préparation au tournage : l'organisation et la supervision des moyens matériels et logistiques

- 1e journée : les repérages artistiques, début des repérages en vue du tournage du court métrage
- 2e journée : le rôle du régisseur, ses relations avec le réalisateur
- 3e journée : le rôle du régisseur, ses relations avec l'équipe technique et artistique
fin des repérages en vue du tournage, repérage technique
- 4e journée : les champs de compétence et de responsabilité du chef décorateur
préparation et envoi des autorisations de tournage
- 5e journée : introduction à l'administration de production / les relations avec l'assistant réalisateur

SEMAINE 4 : Mise en pratique et simulation 2

De la préparation au tournage : l'organisation et la supervision des moyens matériels et logistiques

- 1e journée : les champs de compétence et de responsabilité du chef opérateur
réactions à la lecture du scénario et débriefing : le dépouillement régie
- 2e journée : analyse de la préparation d'un film à partir d'un cas pratique de scénario en TD : la difficulté de certains décors, la composition de l'équipe régie dans l'exemple choisi
- 3e journée : dépouillement régie, listes et feuilles de décors
- 4e journée : retour sur les autorisations de tournage envoyées
préparation du tournage
prise en main du matériel du CEFPP
- 5e journée : les véhicules de jeu, les itinéraires, la bible et les feuilles de service

SEMAINE 5 : Le tournage d'un film, mise en situation

- 1e journée : préparation du tournage du court métrage de simulation
- 2e journée : préparation du tournage
- 3e journée : 1ère journée de tournage
- 4e journée : 2ème journée de tournage
- 5e journée : 3ème journée de tournage

SEMAINE 6 : Semaine de validation

Les modules 1 et 2 (culture générale + régie) donnent lieu à une première validation. Celle-ci consiste en un test écrit de culture générale et une soutenance de dossier de régie devant un jury professionnel (préparation de feuilles de service, demandes d'autorisation de tournage, listes et coûts fournisseurs, repérages...)

- 1e journée : débriefing de la simulation
évaluation du dérushing
lecture de la séquence choisie pour l'examen
repérages techniques avec le formateur en vue de la constitution du dossier pour la soutenance orale
- 2e journée : examens écrits : QCM, test d'autorisation de tournage, questions ouvertes

- 3e journée : préparation des dossiers en vue de la soutenance orale
- 4e journée : préparation du dossier de validation des modules 1 & 2
- 5e journée : soutenance orale face à un jury de professionnels

LE TRAVAIL D'ASSISTANT MISE EN SCENE 7 SEMAINES

SEMAINE 1 : Le rôle de l'assistant réalisateur et ses techniques

- 1e journée : l'importance et les responsabilités d'un assistant réalisateur le travail avec le réalisateur, les choix de réalisation exemple pratique : lecture du scénario, les bonnes questions à poser
- 2e journée : la prise en compte des impératifs de production (sociaux et économiques) le travail avec le régisseur général et le directeur de production
- 3e journée : l'animation d'une équipe sur le tournage et analyse des différents types de tournage le travail avec les principaux chefs de postes, le recrutement d'une équipe de réalisation (2ème assistant et stagiaires)
- 4e journée : les repérages, les autorisations de tournage exemple pratique : définition des options concernant les lieux de tournage du film. Premières démarches
- 5e journée : le dépouillement et les listes décors, accessoires, costumes... exemple pratique : dépouillement d'une scène du film

SEMAINE 2 : Le rôle de l'assistant réalisateur et ses techniques

- 1e journée : le minutage exemple pratique : minutage du film
- 2e journée : l'évaluation du temps de tournage d'un film exemple pratique : évaluation du temps de tournage d'une scène du film
- 3e journée : l'établissement du plan de travail
- 4e journée : différents outils d'aide à l'établissement d'un plan de travail
- 5e journée : l'établissement des feuilles de service

SEMAINE 3 : Travaux dirigés : réalisation du dépouillement, plan de travail, feuilles de service

- 1e journée : TD : dépouillement du scénario TD : établissement des listes décors, costumes, accessoires
- 2e journée : TD : établissement du plan de travail du film
- 3e journée : TD : établissement du plan de travail du film
- 4e journée : TD : rédaction des feuilles de service
- 5e journée : TD : repérages et choix définitif des lieux de tournage

SEMAINE 4 : l'organisation opérationnelle d'un tournage

- 1e journée : savoir lire un découpage technique, les problèmes de continuité et de raccord exercice pratique : lecture et commentaire du découpage technique du film par rapport au temps de tournage prévu
- 2e journée : l'organisation des plans dans une journée de tournage exercice pratique : à partir du découpage technique, définir l'ordre de tournage des plans, scène par scène
- 3e journée : vérification des listes costumes, décors, accessoires recherche des costumes, éléments de décors et accessoires manquants
- 4e journée : vérification de la disponibilité des comédiens répétitions avec les comédiens sur les lieux du tournage
- 5e journée : répartition des postes, dernières vérifications, dernières recherches, mise à jour du plan de travail et des feuilles de service

SEMAINE 5 : le tournage d'un film, mise en situation – simulation professionnelle de 3 semaines

- 1e journée : préparation du tournage
- 2e journée : préparation du tournage
- 3e journée : préparation du tournage
- 4e journée : tournage J1
- 5e journée : tournage J2

SEMAINE 6 : Le tournage d'un film, mise en situation – simulation professionnelle de 3 semaines

- 1e journée : tournage J3
- 2e journée : préparation du tournage
- 3e journée : préparation du tournage
- 4e journée : tournage J4
- 5e journée : tournage J5

SEMAINE 7 : debriefing du tournage à partir du montage d'un film – simulation professionnelle de 3 semaines

- 1e journée : tournage J6
- 2e journée : préparation du tournage
- 3e journée : tournage J7
- 4e journée : dérushage et bilan
- 5e journée : examen de certification : validation des compétences devant un jury de professionnels indépendants

Stage en entreprise

8 semaines de stage comptant pour l'obtention du certificat

Un stage pratique conventionné d'une durée de 8 semaines vient compléter la formation au CEFPPF. Ce stage compte pour l'obtention finale du certificat d'assistant de réalisation. Le stagiaire pourra intégrer une ou plusieurs entreprises, et collaborer à l'activité d'une société de production cinématographique ou audiovisuelle.

Au cours de sa formation, le stagiaire cherche, en liaison avec l'un des responsables pédagogiques du CEFPPF, la ou les entreprises dans la ou lesquelles il effectuera son stage. Lorsque l'entreprise sera agréée par le CEFPPF, le stage fera l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, l'entreprise d'accueil et le CEFPPF.

Un suivi régulier, sous la forme de contacts téléphoniques, a lieu durant la période en entreprise, dans la limite d'objectifs déterminés avec le stagiaire et l'entreprise d'accueil. Une évaluation finale de cette période pratique est effectuée, d'une part, par le tuteur au sein de l'entreprise, et d'autre part, par le responsable pédagogique du CEFPPF. Cette évaluation est prise en compte pour l'obtention du certificat.

Le CEFPPF a ainsi placé des candidats dans plus de 150 sociétés du secteur.

On peut citer à titre d'exemples : AB Productions, ACIS Production, ADESIF Productions, AGAT FILMS et compagnie, ALAMA Films, Anna Lena Films, AURORA Films, Alicéleo, Argos Films, BAREJO Productions, BLACK BIRD Productions, BOREALES, CARGO Films, CARLITO Films, CAURI Films, CHEZ WAM, Ciné Nominé, COSMOFILMS, COYOTE, Charivari Films, Château-Rouge Production, Cine Mag Bodard, Cinelite, Cinétévé, Cipango, DAILYMOTION, DIGIPLAYSTUDIO, DIVINE Productions, DOLCE VITA Films, Doc en Stock, Dubbing Brothers, Duran Duboi, EMPREINTE DIGITALE, EPICENTRE Films, EVERYBODY PICTURES, Elizabeth Films, Ellipse Distribution, Epicentre Films, EuropaCorp, FORECAST PICTURES, FRENZY PARIS, France 2, France 3, GALAXIE PRESSE, Galatée Films, Gemini Films, Glem Prod, Gaumont Buena Vista, GTV, HECTOR Films, HONKY TONK Films, HUSH, ILIADE & FILMS, IMAGE ON AIR, IRIS Production, JLA Productions, La Chauve Souris, La Vie Est Belle Films Associés, LAZENNEC & ASSOCIES, LDM Productions, LEGENDE Films, Les Poissons Volants, Les Productions de la Lanterne, LIBRIS Films, LUMINA Films, Laboratoire Eclair, Les Films à Fleur de Peau, Les Films de la Chouette, Les Films de la Strada, Les Films du Kiosque, Les Films du Losange, Les Films du Poisson, Les Films Hatari, Les Films Manuel Munz, Les Films Pelléas, Little Bear, LTC, MAGOURIC, MANCHESTER Films, MASCARET Films, MATADOR Films, MEZZANINE FILMS, Mille et Une Productions, Mact Productions, Morgane Production, Movimiento Production, Nord-Sud Productions, NERIA Productions, NEW DEAL Films, OUTER SPACE Productions, Pathé Films, PALE Films, PUBLICIS EVENTS FRANCE, RECIFILMS, RECTANGLE Productions, SACHA Production, SATELLITE MY LOVE, SEDNA Films, SNARX-FX, STUDIO 107, STUDIO BAHIA, Sertis, Son et Lumière, The Coproduction Office, Télécip, Telfrance, TV10, TABO TABO Films, VERTIGO Productions, VM Productions,...

« Assistant de production »

26 semaines (910 heures) dont 8 semaines (280 heures) en entreprise

Du 23 avril 2012 au 19 octobre 2012

Du 27 août 2012 au 08 mars 2013

Du 14 janvier 2013 au 12 juillet 2013

Coût global : 15 000 euros ht – 17 940 euros ttc

Cette formation est certifiée par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) et est homologuée par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle, CNCP (arrêté ministériel publié au JO du 27/08/08).

Elle comprend 8 semaines de stage conventionné en entreprise.

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION

SEMAINE 1 : Savoir convaincre et travailler avec efficacité au sein d'une équipe

- 1e journée : contrôler son stress et son émotivité lors de la prise de parole
- 2e journée : prendre en compte la dimension verbale et non-verbale de la communication pour renforcer l'impact de son message
- 3e journée : préparer efficacement ses interventions en s'adaptant aux attentes explicites et implicites de son interlocuteur
- 4e journée : savoir argumenter et convaincre
- 5e journée : savoir surmonter les conflits et les obstacles

SEMAINE 2 : Utiliser les nouvelles technologies pour développer son réseau

- 1e journée : optimiser l'utilisation des supports off-line (cd-rom, dvd)
- 2e journée : gérer avec efficacité un site web
- 3e journée : comprendre l'ergonomie et les techniques associées à la construction et au suivi d'un site web
- 4e journée : être capable d'optimiser la visibilité d'un site web
- 5e journée : savoir mesurer sa performance

SEMAINE 3 : Les enjeux du cinéma et de l'audiovisuel

- 1e journée : panorama de l'audiovisuel en France et dans le monde
- 2e journée : les dispositions législatives et réglementaires : organisation et pouvoirs
les marchés et les festivals internationaux
- 3e journée : les dispositions législatives et réglementaires : aides et soutiens, décisions européennes
le distributeur et l'exploitation des films en salles
- 4e journée : les aspects européens et internationaux de l'audiovisuel
- 5e journée : l'exploitation des films d'art et d'essai

SEMAINE 4 : Les financements du cinéma

- 1e journée : les services et les aides du CNC
les financements internationaux
- 2e journée : les politiques de coproduction et de pré-achats des principaux diffuseurs - les SOFICA
- 3e journée : les mécanismes de soutien européens
les interventions des collectivités territoriales

- exemples de montages financiers
- 4e journée : les politiques de programmation des chaînes de télévision
les financements complémentaires
- 5e journée : cas pratique, l'exemple d'une production indépendante.

SEMAINE 5 : La production d'un long métrage, cas pratique (1)

- 1e journée : le développement et l'évaluation du scénario
- 2e journée : les conditions générales de production
- 3e journée : le financement de la phase de développement
- 4e journée : la cession des droits d'auteur
- 5e journée : rédaction du contrat d'auteur

SEMAINE 6 : La production d'un long métrage, cas pratique (2)

- 1e journée : les besoins du tournage
- 2e journée : le plan de travail et le planning de production
- 3e journée : engagement des comédiens, les droits voisins
- 4e journée : le choix et le contrat des techniciens
- 5e journée : les droits musicaux et leur gestion

SEMAINE 7 : La production d'un long métrage, cas pratique (3)

- 1e journée : le devis estimatif
- 2e journée : le devis estimatif
- 3e journée : les financements
- 4e journée : les financements ; les diffuseurs
- 5e journée : le plan de financement définitif

SEMAINE 8 : La production d'un long métrage, cas pratique (4)

- 1e journée : le tournage
- 2e journée : la post-production
- 3e journée : les tableaux de bord
- 4e journée : les contrats d'assurance et la garantie de bonne fin
- 5e journée : la finition, la livraison et la sortie

SEMAINE 9 : L'entreprise de production

- 1e journée : les caractéristiques de l'entreprise de production et les règles de droit commun
- 2e journée : les principes généraux de gestion comptable
- 3e journée : la gestion sociale et la gestion des salaires
- 4e journée : les règles de gestion comptable et les méthodes de contrôle de gestion
les principes de gestion fiscale
- 5e journée : l'administrateur de production

SEMAINE 10 : La fiche de lecture et l'analyse du scénario

- 1e journée : définition de l'idée générale du scénario : intention, sujet, enjeu, question dramatique
- 2e journée : la relation avec le public et la personnalité de l'auteur ; les personnages
- 3e journée : la construction dramatique
- 4e journée : les intrigues secondaires et l'approche systémique
les conflits
les procédés narratifs et l'écriture visuelle
- 5e journée : la rédaction de la fiche de lecture

SEMAINE 11 : L'équipe de tournage

- 1e journée : le rôle de l'assistant de production au sein de la société de production, la gestion courante
- 2e journée : le producteur, ses relations avec l'assistant de production
- 3e journée : le directeur de production
- 4e journée : le régisseur général
- 5e journée : l'administrateur de production

SEMAINE 12 : La post-production

- 1e journée : les différentes étapes du processus de post-production
- 2e journée : planning et organisation de la post-production
- 3e journée : le montage image

- 4e journée : le montage son et le mixage
5e journée : le laboratoire et les effets spéciaux

SEMAINE 13 : Les déterminants de la production télévisuelle

- 1e journée : le financement des diffuseurs, les politiques de programmation des diffuseurs
2e journée : panorama des télévisions européennes et francophones
le COSIP
3e journée : les autres soutiens pour la télévision
4e journée : la spécificité des contrats télévisuels
5e journée : les politiques d'achat et de coproduction des diffuseurs

SEMAINE 14 : Les caractéristiques de la production audiovisuelle

- 1e journée : les différents genres de programmes télévisuels
2e journée : flux et stock : deux modes de production différents
3e journée : les métiers de la production télévisuelle
4e journée : introduction à la production télévisuelle à travers deux cas particuliers de programmes de flux et de stock :
1) les spécificités de la production d'un jeu TV
5e journée : 2) concevoir, produire, vendre un film d'animation

SEMAINE 15 : les programmes télévisuels - la fiction, vue à travers l'exemple d'une série

- 1e journée : le développement d'une série de fiction : bible, scénario
2e journée : l'évaluation des coûts et la recherche de financements (1)
3e journée : l'évaluation des coûts et la recherche de financements (2)
la rédaction des contrats de production
4e journée : le tournage et la post-production
5e journée : la diffusion et la vente

SEMAINE 16 : les programmes télévisuels - le documentaire, simulation

- 1e journée : le développement: l'évaluation du projet, la scénarisation
2e journée : l'évaluation des coûts et la recherche de financements (1)
3e journée : l'évaluation des coûts et la recherche de financements (2)
la rédaction des contrats de production
4e journée : le tournage et la post-production
5e journée : la diffusion et la vente

SEMAINE 17 : les programmes télévisuels - le magazine, simulation

- 1e journée : le développement du concept
2e journée : l'évaluation des coûts et la recherche de financements (1)
3e journée : l'évaluation des coûts et la recherche de financements (2)
la rédaction des contrats de production
4e journée : le tournage (en direct) et la post-production
5e journée : la diffusion et la vente : débouchés télévisuels et nouveaux médias

SEMAINE 18 : validation des compétences et stratégie professionnelle

- 1e journée : bilan de la formation
2e journée : rencontre avec des professionnels (1)
3e journée : rencontre avec des professionnels (2)
4e journée : entretien individuel sur les stratégies d'évolution professionnelle et de recherche d'emploi
5e journée : examen final auprès d'un jury de professionnels

Stage en entreprise

8 semaines de stage comptant pour l'obtention du certificat

Un stage pratique conventionné d'une durée de 8 semaines vient compléter la formation en Centre. Ce stage compte pour l'obtention finale du certificat d'assistant de production. Il peut avoir lieu dans une ou plusieurs entreprises, pour collaborer à l'activité d'une société de production cinématographique ou audiovisuelle.

Le stagiaire cherche, au cours de la formation, et en liaison avec l'un des responsables pédagogiques du CEFPPF, la ou les entreprises dans lesquelles il effectuera son stage. Cette entreprise doit être agréée par le CEFPPF et, si c'est le cas, le stage fait l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, le CEFPPF et l'entreprise d'accueil.

Un suivi régulier, sous la forme de contacts téléphoniques, a lieu durant la période en entreprise, en fonction du cadre d'objectifs déterminé avec le stagiaire et l'entreprise d'accueil. Une évaluation a lieu à l'issue de cette période dans le cadre du passage des examens devant le jury de professionnels pour l'obtention du certificat.

Le CEFPPF a ainsi placé des candidats dans plus de 150 sociétés du secteur.

On peut citer à titre d'exemples : AB Productions, ACIS Production, ADESIF Productions, AGAT FILMS et compagnie, ALAMA Films, Anna Lena Films, AURORA Films, Alicéléo, Argos Films, BAREJO Productions, BLACK BIRD Productions, BOREALES, CARGO Films, CARLITO Films, CAURI Films, CHEZ WAM, Ciné Nominé, COSMOFILMS, COYOTE, Charivari Films, Château-Rouge Production, Cine Mag Bodard, Cinélite, Cinétévé, Cipango, DAILYMOTION, DIGIPLAYSTUDIO, DIVINE Productions, DOLCE VITA Films, Doc en Stock, Dubbing Brothers, Duran Duboi, EMPREINTE DIGITALE, EPICENTRE Films, EVERYBODY PICTURES, Elizabeth Films, Ellipse Distribution, Epicentre Films, EuropaCorp, FORECAST PICTURES, FRENZY PARIS, France 2, France 3, GALAXIE PRESSE, Galatée Films, Gemini Films, Glem Prod, Gaumont Buena Vista, GTV, HECTOR Films, HONKY TONK Films, HUSH, ILIADE & FILMS, IMAGE ON AIR, IRIS Production, JLA Productions, La Chauve Souris, La Vie Est Belle Films Associés, LAZENNEC & ASSOCIES, LDM Productions, LEGENDE Films, Les Poissons Volants, Les Productions de la Lanterne, LIBRIS Films, LUMINA Films, Laboratoire Eclair, Les Films à Fleur de Peau, Les Films de la Chouette, Les Films de la Strada, Les Films du Kiosque, Les Films du Losange, Les Films du Poisson, Les Films Hatari, Les Films Manuel Munz, Les Films Pelléas, Little Bear, LTC, MAGOURIC, MANCHESTER Films, MASCARET Films, MATADOR Films, MEZZANINE FILMS, Mille et Une Productions, Mact Productions, Morgane Production, Movimiento Production, Nord-Sud Productions, NERIA Productions, NEW DEAL Films, OUTER SPACE Productions, Pathé Films, PALE Films, PUBLICIS EVENTS FRANCE, RECIFILMS, RECTANGLE Productions, SACHA Production, SATELLITE MY LOVE, SEDNA Films, SNARX-FX, STUDIO 107, STUDIO BAHIA, Sertis, Son et Lumière, The Coproduction Office, Télécip, Telfrance, TV10, TABO TABO Films, VERTIGO Productions, VM Productions,...

LISTE DES FORMATEURS

Réalisateurs :

Thierry BINISTI
Maria-Lucia CASTRILLON
Harry CLEVEN
David DELRIEUX
Jean Teddy FILIPPE
Delphine LEMOINE
Stéphane MERET
Serge MEYNARD
Laurent VINAS-RAYMOND
Guillaume VIRY

Assistants réalisateurs :

Laurent BOURDIER
Cyrille BRAY
Benoît GIORGINI
Franck HESLON
Pascal MORUCCI
Gilles SIONNET

Directeurs de production :

Pierre CHALONS
Daniel CHEVALIER
Laurent CHOMEL
François-Maurice DALINVAL
Aude GIRARD
Claude GUYMONT
Jean-Louis NIEUWBOURG
Marie-Rose VENUTI

Chargés de production :

Linda BELKADI
Giorda FANCHON
Alexandre SIMONNET
Delphine VANDENBROECK de GROULARD
Pascal VONHATTEN
Stéphanie DESSAUD-DELAYE

Assistants de production :

Marianne CAMPOS

Régisseurs :

Philippe BAISADOULI
Stéphan GUILLEMET
Laurence LAFITEAU
Pierre-Yves LE STUM
Damien SAUSSOL

Administrateurs de production :

Anne DEGREMONT
Frédéric GREENE
Carole HENDRYCKX
Van Tank NGUYEN
Rémy ROY
Corentin SENECHAL
Rolland VALLET
Bernadette ZINCK

Chefs décorateurs :

Jean-Jacques GERNOLLE
Jean-Marc KERDELHUE
François-Renaud LABARTHE
Christophe THIOILLIER
Anne Charlotte VIMONT

Monteurs, mixeurs, SFX, étalonneurs :

Nicolas BACOU
Arnaud CHELET
Jean-Pierre LAFORCE
Eric LEGARÇON
Anne LE QUEAU
Nadine MUSE
Hugues NAMUR
Catherine RENAULT
Alexandre ROBINNE

Ingénieurs du son :

Anne BOURCIER
Nicolas CANTIN
Murielle DAMAIN
Pierre EXCOFFIER
Bridget O'DRISCOLL
David RIT

Chefs monteurs :

David CANGARDEL
Pauline CASALIS
Joëlle DUFOUR
Suzanne FENN
Pierre GOUPILLON
Douglas JACOBS
Inès SEGRÉ
Catherine STRAGAND
Brigitte TIJOU
Nadine VERDIER

Directeurs de postproduction :

Catherine CONSTANT-GRISOLET
Eric DURIEZ
Pascal GIROUX
Pierre HUOT
Nicolas LIM
Jeanne MARCHALOT

Chefs opérateurs - cadreur :

Mathieu CZERNICHOV
André LAFFONT
Denis LARZILLIERE
Frédéric MARTIAL-WETTER
Vincent MATHIAS
Benoît REGNARD
Jean-Sébastien SEGUIN
Frédéric SERVE
Myriam TOUZE
Carlo VARINI

Direction d'acteurs, jeu devant la caméra :

Ludovic BERTHILLOT
Mounir MARGOUM
Olivier PARENTY
Bruno PUTZULU

Production télévisuelle :

François AMADO
Barbara BERNARD
Marc-André BRUNET
Fabrice CONCA
Denis HARTNAGEL
Emmanuel MATT
Flore MONGIN
Gonzague PICHELIN
Jean-Philippe RAYMOND
Laurent SEGAL
Cadys SOSNOWSKI
Charles CAILLERET

Production cinématographique :

Fabrice BONNIOT
Frédéric BOURBOULON
Gabriele BRENNEN
Boudjema DAHMANE
Antoine DENIS
Aïssa DJABRI
Xavier FREQUANT
Elise JALLADEAU
Judith LANGEROME
Mehdi SABBAR
Medhi SABAAR
Corentin SENECHAL
Jan VASAK

Distribution et vente :

Daniel CHABANNES (Epicentre)
Frédéric MONNEREAU (UIP)
Luc NTONGA (Insomnia)
Stéphanie ROUX (Insomnia)

Chaînes de télévision :

Stéphane BERTIN
Alexandre CAZERES (France3)
Marie-Pierre GREGOIRE (ARTE France)
Linda HORTHOLAN (Citizen TV)
Jean ROUI
Françoise TSITSICHVILI (ARTE France)
Hélène VAYSSIERES (ARTE France)

Scriptes :

Sylvette BAUDROT
Joëlle HERSANT
Sylvie KOECHLIN
Julie LUPO
Claire VANDEBEEK
Zoé ZURSTRASSEN

Nouvelles technologies :

Valérie BOURGOIN- CONTY
Bérangère CONDOMINES
Antoine DISLE
Sylvie GIORGIADES
Bruno ESMADJA
Marc EYCHENNE
Caroline JOLIVET
Frédéric JOSUE
Benoît LABOURDETTE
Claire LEPROUST
Alok NANDI
Vincent PUIG
Bruno RAYMOND-DAMASIO
Frédéric ROSSIGNOL (Europe Images)
Alexis SARINI
Gilles VIENNOIS
Louis VILLERS

Institutions :

Sophie BOUDON-VANHILLE (Mairie de Paris)
Diane CESBRON (Cofiloisirs)
Stéphane CORDIER (Cofiloisirs)
Lyliane CROSNIER (MEDIA Desk Paris)
Catherine DELALANDE (Région Bretagne)
Philippe GERMAIN (Agence du CM)
Vincent GISBERT (SPECT)
Morad KERTOBI (CNC)
Valérie LEPINE-KARNIK (CNC)
Christine MAZEREAU (MEDIA Desk Paris)
Pierre-François PIET (Uni Etoile)
Jean ROUILLY (Europe Images International)
Rémi SAUVAGET (CNC)
Anne TUDORET (CNC)

Avocats, consultants, experts-comptables, compagnies d'assurances :

Jean-Claude BEINEIX
Hélène CLAMAGIRAND
Henri LARMARAUD
Myriam LOSEGO (Cabinet Bellan)
Frédéric PLAN
Philippe POUMARAT
Guy SAISON (Saison Wagner)
Eric SANCHEZ (Cabinet Praxor)
Patrick VILBERT
Aurélien VAN DER WIELE
Anne-Marie PECORARO

Scénaristes, script-consultants :

Julie DEMAY
Sandrine HENRY
Rania MEZIANI
Jean-Marie ROTH

Agences artistiques et casting :

Emmanuel BOUTET
Annick DUFRENE (Tutti Casting)
Dominique SARAÏS (JFPM)
Véronique GLAZIOU (casting)

**Intervenants spécialisés /
maîtres de conférences**

Bruno DELARUE
Nicolas LACASSAGNE
Barthélemy MARTINON
Françoise TASSERA

Communication :

Florence LLORENS



C.G.V. CONDITIONS GENERALES DE VENTE



LISTE DES FORMATEURS

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC / RENSEIGNEMENTS

29 et 29 bis RUE DE LA JUSTICE 75020 PARIS / AU 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

28, RUE DU SURMELIN 75020 PARIS / AU 01 40 32 45 00
STANDARD : 01 40 30 22 35 / FAX : 01 40 30 41 69

WWW.CEFPPF.COM - INFO@CEFPPF.COM